

Nombre de membres :

- En exercice : 46
- Présents : 25
- Votants : 29
- Procuration(s) : 5
- Absent(s) excusé(s) : 3
- Absent(s) : 13

DEL 2019_177

Date de convocation :
Le 03 décembre 2019

Date d'affichage :
Le 11 décembre 2019

Fait à Aigondigné,
Le 17 décembre 2019
Ont signé au registre tous les
membres présents.
Pour extrait conforme

L'an deux mil dix-neuf, le 17 décembre à 20h30, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Patricia ROUXEL, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes, Place de la Mairie, Mougou, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : Audoux Angélique, Autret Erwan, Auzanneau Danièle, Babin Olivier, Baraton Claude, Barbareau Freddy, Berton Jean-Claude, Biraud Vanessa, Boinier Philippe, Bourdier Christine, Brelay Lylian, Carpentier Ludovic, Chailier Catherine, Chardavoine Laetitia, Chauvineau Julien, Chiasson Isabelle, Clert Danièle, Compère Francis, Cousset Alain, Dagois Françoise, Daguts Karine, Didier Emilien, Duchemin Jean-Luc, Ecale Laurence, Garnier Céline, Girault Maryvonne, Gomes-Teixeira François, Guibert Monique, Hipeau Gaëlle, Lahmiti Nicole, Le Bars Arlette, Lombard Jacques, Magne Didier, Martinez Olivier, Noizet Michel, Parant Dominique, Portet Sébastien, Rivault Pierre, Rivault Rachel, Rouxel Patricia, Simon Thierry, Texier Fernando, Thibault Evelyne, Trébeau Audrey, Trochon Patrick, Villanneau Emmanuel.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : AUDOUX Angélique, pouvoir à CARPENTIER Ludovic
DAGOIS Françoise, pouvoir à PARANT Dominique,
DAGUTS Karine, pouvoir à TROCHON Patrick,
DIDIER Emilien, pouvoir à BOINIER Philippe,
MAGNE Didier, pouvoir à RIVAULT Pierre

Excusé(e)(s) : DUCHEMIN Jean-Luc,
GIRAULT Maryvonne,
PORTET Sébastien

Absent(e)(s) : BABIN Olivier, BARATON Claude, BARBAREAU Freddy,
BERTON Jean-Claude, BRELAY Lylian, CHAILIER Catherine,
CHAUVINEAU Julien, CHIASSON Isabelle, ECALE Laurence,
LAHMITI Nicole, RIVAULT Rachel, TREBEAU Audrey,
VILLANNEAU Emmanuel

Secrétaire de séance : LE BARS Arlette

M. Erwan AUTRET quitte la séance avant le vote. Il ne sera donc pas comptabilisé comme votant.

Délibération 2019_177 : URBANISME

Objet : Régularisation délaissé de voirie Mme ARNAUDON parcelles : C1199&1172 rue de la Petite Voie à Mougou

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le PLU de la commune déléguée de Mougou ;

Vu l'article L.2141-1 du code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu la délibération 2019_136 URBANISME : « Abandons acceptés » du 22 octobre 2019 ;

Considérant la (les) division(s) cadastrale(s) effective(s) ;

Il est demandé l'intégration dans le domaine communal à titre gracieux des parcelles :
C1199 (44m²) et C 1172 (422m²) situées rue de la Petite Voie, Mougou.

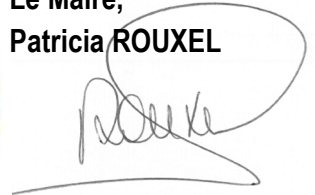
Appartenant à Mme ARNAUDON Lucette habitant : 3 chemin de la Dame Mélusine, Gascognolles 79230 Vouillé

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité

- **D'autoriser le Maire à signer l' acte notarial concernant l'abandon accepté,**
- **D'autoriser le Maire à signer tous les documents qui s'y réfèrent,**
- **De porter au budget les crédits nécessaires à l'opération.**



Le Maire,
Patricia ROUXEL



Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le :

Mme le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.